



Ministère de la Santé et de la Prévention  
Ministère des Solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées  
Ministère du Travail, du Plein Emploi et de l'Insertion

## **Avis relatif au recrutement de travailleurs handicapés par la voie contractuelle dans le corps des attachés d'administration de l'État pour les ministères chargés des affaires sociales**

En application des articles L.351-1 à L.352-6 du code général de la Fonction Publique (ex article 27 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État), un recrutement de personnes en situation de handicap est prévu au titre de l'année 2023 dans le corps des attachés d'administration de l'État au sein des ministères chargés des affaires sociales.

Le nombre total de places offertes au recrutement est fixé à 3

### **Conditions d'accès :**

- être bénéficiaire de l'obligation d'emploi instituée par l'article L. 5212-2 du code du travail,
- être titulaire d'une licence (BAC+3), ou d'un titre ou diplôme classé au moins au niveau II ou d'une qualification reconnue équivalente à l'un de ces titres ou diplômes,
- être apte à l'exercice des fonctions,
- ne pas avoir la qualité de fonctionnaire.

### **Modalités d'inscription :**

Les inscriptions seront ouvertes du **2 mars au 3 avril 2023**. Pour s'inscrire, les candidats devront se rendre sur le site du ministère des solidarités et de la santé : <https://solidarites-sante.gouv.fr/metiers-et-concours/les-concours/calendrier-et-modalites-d-inscription/article/s-inscrire-en-ligne>

Après avoir finalisé son inscription en ligne, le candidat devra constituer un dossier de candidature complété et signé (toutes les rubriques doivent être renseignées) accompagné des pièces justificatives suivantes :

- tout document justifiant du bénéfice de l'obligation d'emploi (Ex : RQTH, ... ) ;
- une copie des diplômes obtenus ;
- un certificat médical de compatibilité du handicap avec l'emploi postulé datant de moins de 6 mois ;
- un curriculum vitae.

Le dossier de candidature est à transmettre :

- par la voie électronique à l'adresse suivante : [gisele.tavares@sg.social.gouv.fr](mailto:gisele.tavares@sg.social.gouv.fr)

- **et** en **5 exemplaires** recto/verso à adresser par la voie postale en pli suivi ou en recommandé avec accusé de réception, et à transmettre accompagné des pièces justificatives au plus tard le **3 avril 2023 à minuit** (le cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante :

Ministère de la Santé et de la Prévention  
Ministère des Solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées  
Ministère du Travail, du Plein Emploi et de l'Insertion  
Direction des ressources humaines  
Département allocation des ressources, recrutement et politique du recrutement  
AAE 2023 (voie contractuelle)  
**Gisèle TAVARES**  
14 avenue Duquesne  
75350 PARIS 07 SP

Tout dossier posté hors délai ou incomplet ne pourra être pris en considération.

Le dossier de candidature et une fiche descriptive de poste sont téléchargeables sur le site internet des ministères chargés des affaires sociales à l'adresse suivante : <http://solidarites-sante.gouv.fr/metiers-et-concours/les-concours/calendrier-et-modalites-d-inscription/article/modalites-d-inscription>

### **Nature et déroulement de la sélection :**

Une commission effectuera une première sélection à partir des dossiers de candidature. Seuls seront convoqués à un entretien les candidats dont les dossiers auront été retenus. Les auditions sont prévues à partir du mois de juin 2023.

La mission concours transmettra par mail aux auditionnés la liste des candidats admis à ce recrutement.